NPA
NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE
NPA : www.npa2009.org/
NPA49 : npa49.free.fr/

Les minima sociaux, la précarité et l'émancipation des femmes

L'autonomie sociale et financière des femmes n'est pas acquise, surtout pour les catégories les plus précaires. Le RSA (Revenu de Solidarité Active) et les ASS (Allocations de Solidarité Active) ne tendent pas à permettre une émancipation des femmes. Cette situation est d'autant plus inacceptable que les femmes à faibles ou sans revenus, de faibles qualifications et a fortiori celles qui sont privées de droits (sans-papiers par exemple) sont les plus touchées par les violences.

Minima sociaux et autonomie financière des femmes

→ Versé par la CAF, le montant du RSA tient compte des revenus d'activité du foyer. Cette allocation est versée en intégralité sur un seul compte en banque et génère une perte de revenu de plus de 100 euros par personnes.

→ Le pôle emploi suit la même logique **:** les allocations de fin de droit au chômage, nommées ASS, sont également soumises au revenu du foyer. Si l'un des deux conjoints travaille, l'autre n'a évidemment droit à presque rien…

Les femmes ont attendu 1965 pour avoir le droit d'exercer une profession sans l'autorisation de leur mari, et pour ouvrir seules un compte en banque, mais la dépendance financière est encore là.
Ces situations génèrent fatalement une situation de dépendance d'un des conjoints à l'autre.

En conséquence de nombreux couples ne se déclarent pas ensemble et vivent de manière clandestine avec la peur au ventre des contrôles de la CAF, avec le risque réel de rembourser des années ou des mois d'allocations.

Sous-emploi

Aujourd'hui le taux de sous emploi des femmes est de 8% contre 3% pour les hommes. Ce sont encore les femmes qui sont majoritairement victimes de cette situation (sans parler des différences de salaires). Selon l'Insee, le sous-emploi ne correspond pas à du temps de travail partiel choisi.

Violences et situations sociales

Selon les premiers résultats de l'enquête nationale sur les violences envers les femmes en France, chaque année, une femme sur dix entre 20 et 59 ans est victime de la violence de son partenaire.
Cette violence n'est pas l'apanage d'un groupe social, économique ou culturel, mais elle est plus importante lorsque les personnes violentes ou subissant les violences sont peu diplômées.

L'autonomie financière vis-à-vis du conjoint est vitale en cas de violence dans le couple, même si la question est plus complexe et que les femmes subissant des violences se sentent souvent incapables de partir pour de multiples raisons.

Sans papiers, demandeuses d'asiles : l'extrême précarité

Les femmes immigrées, font l'objet également de plus de violences que les Françaises de naissance ou naturalisées. Les chiffres les concernant sont dramatiques. Les logiques répressives et précarisantes du gouvernement concernant les immigrés sont directement responsables de cet état de fait.

<u>Ce sont les raisons pour lesquelles nous réclamons :</u>

- → **Un revenu garanti inconditionnel et individualisé**
- → **Un accès gratuit et sans pertes de revenus, aux formations qualifiantes**
- → **Une hausse de 300 euros des minima sociaux, afin de pouvoir vivre décemment**
- → **Un logement décent pour chacun, y compris les sans papiers et demandeur d'asile**
- → **La régularisation des sans papiers**
- → **Des moyens supplémentaires pour l'Éducation Nationale, la Protection Sociale et la Santé et notamment le droit effectif à des crèches gratuites sur tout le territoire.**

Annexe : quelques chiffres et statistiques…

1 : Montants Forfaitaires RSA *; Source : site de la CAF*

Nombre d'enfant(s)	*Vous vivez seul(e)**	*Vous vivez en couple*
0	***466,99 €***	***700,49 €***
1	***700,49 €***	***840,59 €***
2	***840,59 €***	***980,69 €***
par enfant en plus	***186,80 €***	***186,80 €***

Forfait d'aide au logement : les aides au logement sont prises en compte de façon forfaitaire. Si vous recevez une aide au logement, ou si vous n'avez pas ou plus de charges de logement, votre Rsa sera réduit d'un montant forfaitaire de : **56,04 €** pour une personne seule ***112,08 €*** *pour 2 personnes* ***138,70 €*** *pour 3 personnes ou plus…*

2 : Nombre de femmes sur un échantillon de 100 femmes âgées de 18 à 59 ans qui ont été victimes de violences en 2005 ou 2006, selon le niveau de diplôme et tous niveaux confondus.

Source : Insee *enquête Cadre de vie et sécurité 2007.*

Diplôme de la victime	**Viol en dehors du ménage**	**Baisers, caresses ou autres gestes déplacés**	**Violence physique au sein du ménage**	**Viol au sein du ménage**
Diplôme de 2e ou 3e cycle universitaire	0,6	7,7	1,6	0,3
Diplôme de 1er cycle universitaire, BTS, DUT	1,2	6,3	3,2	0,9
Baccalauréat, Brevet pro. ou de technicien	1,5	8,0	2,8	0,7
CAP, BEP	1,6	3,8	2,4	0,7
Brevet des collèges, BEPC	1,0	4,3	2,8	0,9
CEP ou aucun diplôme	2,6	5,2	5,3	0,7
Tous les niveaux	**1,5**	**5,9**	**3,0**	**0,7**

3 : Nombre de femmes sur un échantillon de 100 femmes âgées de 18 à 59 ans qui ont été victimes de violences en 2005 ou 2006, selon leur nationalité.

Source : Insee *enquête Cadre de vie et sécurité 2007.*

Nationalité	Viol en dehors du ménage	Baisers, caresses ou autres gestes déplacés	Violence physique au sein du ménage	Viol au sein du ménage	Vol avec violence	Vol sans violence	Agression physique	Menaces	Injures
Françaises de naissance	1,3	5,8	2,9	0,6	0,7	3,3	2,5	5,8	17,3
Naturalisée	1,6	4,2	2,3	1,5	1,6	2,0	2,8	3,8	12,8
Union européenne	0,9	5,1	3,7	1,0	0,7	1,6	5,7	4,7	18,7
Reste du monde	8,0	11,7	4,7	0,5	2,4	7,2	1,9	1,5	9,8
Toutes les nationalités	**1,5**	**5,9**	**3,0**	**0,7**	**0,8**	**3,3**	**2,5**	**5,5**	**16,9**